

Nuages sombres sur la betterave

AGRICULTURE Pour rester compétitifs dans le marché mondial du sucre, les producteurs verront leur prix d'achat baisser de 15% en 2015. Les agriculteurs seront également pénalisés en cas de surcharge de terre et les paiements directs réduits.

BROYE

«**M**ême si on est conscients qu'on est tous dans le même bateau, les betteraviers ne pourront pas produire à n'importe quel prix. Nos frais de production sont importants. Je ne sais pas jusqu'à quand nous pourrions tenir.» Président de l'Association des planteurs de betterave à sucre de la Broye vaudoise, Nicolas Vincent n'avait pas la mine des grands jours, jeudi dernier à Corcelles-près-Payerne, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle (voir encadré).

En effet, si la récolte 2014 a été d'excellente cuvée, de nombreux producteurs et membres des associations professionnelles se sont inquiétés de la baisse constante du prix du sucre au niveau mondial. Ainsi, les contrats passés avec les sucreries pour la campagne 2015 seront marqués par une baisse du prix d'achat à l'hectare de 53 à 45 francs, soit 15% de diminution. Quant aux paiements directs, dictés par la nouvelle politique agricole 2014-2017, ils baisseront de 500 francs par hectare d'ici deux ans, car la Confédération veut équilibrer les montants versés aux diverses cultures. Enfin, par équité envers les producteurs livrant leur marchandise par leurs propres moyens, ceux qui utilisent les CFF seront désormais pénalisés si leur part de terre excède les 12% du



Avec les nombreuses réductions prévues, l'avenir de la culture betteravière dans la région ne s'annonce pas radieux.

PHOTO SÉBASTIEN GALLIKER

poids total transporté.

Réunissant les producteurs et les sucreries d'Aarberg et Frauenfeld, l'interprofession du sucre a été contrainte de baisser les prix d'achat pour rester compétitive au niveau international. «Il y a encore deux ans, le prix de la tonne de sucre se négociait environ 700 euros, mais, au moment de préparer les contrats d'achat, il était descendu à 500 euros, a expliqué Guido Stäger, directeur de la sucrerie d'Aarberg. Aujourd'hui, le cours se situe à 453 euros. Et là-dessus, nos clients

nous demandent encore 20% de réduction suite à l'abandon du taux plancher de l'euro par rapport au franc suisse.»

Bon rendement

Tout en permettant une bonne rotation des cultures, la betterave reste une option intéressante en terre broyarde. Durant les 104 jours de livraison, la Broye intercantonale a ainsi connu une campagne 2014 exceptionnelle tant au niveau des quantités que de la qualité, grâce à une météo parfaite. Ainsi, le rende-

ment à l'hectare s'est élevé à 90 tonnes, contre 68 l'année précédente et le taux de sucre moyen à 17,6%. Au plan suisse, 300 000 tonnes de sucre ont ainsi été produites, alors que les quotas s'élevaient à 260 000 tonnes.

Sachant que le marché pourrait encore être perturbé dès 2017 par l'abandon des quotas nationaux au niveau européen, les prévisions suisses de production de sucre s'élèveront à 250 000 tonnes en 2015. Dans la région broyarde, les surfaces cultivées baisseront de 4%.

SÉBASTIEN GALLIKER

Nouveau président

Lors de l'assemblée statutaire de l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves, vendredi dernier à Saint-Aubin, les débats furent conduits par le vice-président Adrian Kramer, de Büchslen, avec l'aide d'Yves Gaillet, de Mur, pour les traductions en français. Ce dernier a été élu par ses pairs nouveau président des betteraviers fribourgeois.

Dans les débats, il a bien entendu été question de l'évolution du prix du sucre en Europe et dans le monde et des conséquences de la nouvelle politique agricole (voir ci-contre). «La baisse pourra être mieux digérée si tous les partenaires des producteurs acceptent de faire un effort afin de baisser



Yves Gaillet, nouveau président, à droite, et Adrian Kramer, vice-président, président de séance. PHOTO RENÉ CUSIN

sensiblement les coûts de production», a pertinemment relevé Pierre-André Burnier, de Sugiez.

Tant la direction des sucreries que l'interprofession veillent à ce que la production de betteraves reste une activité rentable afin d'assurer l'approvisionnement du pays en sucre. **RC**

Vaudois réunis à Corcelles

Jeudi après-midi, à la grande salle de Corcelles-près-Payerne, les producteurs de la Broye vaudoise ont siégé sous la présidence de Nicolas Vincent. Ils ont validé les comptes de l'association, qui bouclent sur un déficit de 21 fr. 75, sur un total de charges de 3775 fr. 50. Pour rappel, les membres cotisent à raison

d'un montant de 2 fr. 50 par paquet de semence acheté.

Au niveau statutaire, les quelque 90 délégués ont nommé leur ancien président, Louis Penseyres, au titre de président d'honneur et ont élu Nicolas Küffer, de Vulliens, au sein du comité, en lieu et place du démissionnaire Jörg Riesen, lui aussi de Vulliens. **SG**

Un buste de César qui fait jaser l'archéologie

CONFÉRENCE Lorenz Baumer revient sur une découverte française de 2007.

PAYERNE

Le buste de César retrouvé dans le Rhône est-il une découverte archéologique rare ou une imposture médiatique? Le professeur Lorenz Baumer tentera de répondre à cette question le jeudi 12 février prochain, à 20 h, à la salle de conférences du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) à Payerne.

Découvert en 2007 dans les eaux du Rhône, un magnifique buste en marbre à l'effigie de Jules César est présenté quelques mois plus tard par les autorités françaises comme la plus ancienne représentation connue du célèbre empereur romain. L'emballage médiatique est alors immédiat. Partout, on se prend de passion pour le «vrai visage» de César. Plusieurs expositions sont ainsi mises sur pied, notamment à Marseille, à Arles ou encore au Louvre à Paris. L'effigie du célèbre buste servira même pour la campagne marketing des transports municipaux de Marseille et pour l'émission d'un timbre spécial de La Poste française.

Mais très vite, la communauté scientifique apparaît divisée. D'un côté, les partisans de l'identification «pro-César», de l'autre, les sceptiques, doutant fortement de l'authenticité du buste. Dans sa conférence, Lorenz E. Baumer, professeur ordinaire d'archéologie classique à l'Université de Genève, présentera une revue critique et médiatique du phénomène, suivie d'un argumentaire



Lorenz Baumer, archéologue de l'Uni de Genève. OLIVIER VOGELSAING

inédit qui fait clairement pencher la balance de l'autre côté d'une identification avec le dictateur romain.

Né en 1964 à Bienne, Lorenz Baumer a obtenu son doctorat en archéologie classique en 1994 à l'Université de Berne. Habilité en archéologie classique à Berne en 2003, il a reçu cinq ans plus tard sa qualification de Professeur des Universités par le Conseil national des Universités en France. Nommé Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Lorenz Baumer a enseigné aux Universités de Berne et de Bâle, mais aussi à l'École pratique des Hautes Etudes de Berne et à l'Université Paul-Valéry Montpellier III. Spécialiste de la sculpture grecque et des sanctuaires ruraux, il mène ses recherches principalement en Grèce, en France, en Italie, en Allemagne et en Syrie.

SG/COM

■ Conférence de Lorenz Baumer, jeudi 12 février, à 20 h, à la salle de conférences du GYB

Un Lausannois pilotera l'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne

AÉROPÔLE La Coreb a choisi Guillaume Chassot comme futur chef de l'exploitation civile de l'aérodrome militaire. Il entrera en fonction le 1^{er} mars.

PAYERNE

Collaborateur Skyguide en qualité d'expert en procédure de vol aux instruments ayant notamment travaillé sur le dossier payernois pour l'adoption de son règlement d'exploitation, Guillaume Chassot a été retenu par la Coreb comme futur chef d'aérodrome civil. Agé de 32 ans et marié, le Lausannois, ayant suivi les cours du collège Saint-Michel de Fribourg, est également pilote et dispose de nombreuses formations aéronautiques. «Il a une très bonne connaissance de l'annexe 14 de l'OACI, correspondant d'une part aux besoins de l'entreprise BTEE et d'autre part au cahier des charges de chef d'aérodrome», précise la communauté régionale de la Broye dans un communiqué diffusé mardi.

Engagement en partenariat avec la société BTEE

Basée à Liddes et spécialisée dans les domaines de l'environnement, la sécurité et l'aéroportuaire, l'entreprise BTEE engagera le futur responsable et une convention de services a été établie à 50% en faveur de la Coreb pour répondre aux exigences du régulateur fédéral. Dès le 1^{er} mars prochain, Guillaume Chassot travaillera à Payerne, dans un premier temps en alternance entre la tour de



Nommé chef de l'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne, Guillaume Chassot sera le répondant des vols civils broyards dès le 1^{er} mars prochain.

PHOTO RÉMY GILLIAND

contrôle et les bureaux de la Coreb. Par la suite, il sera basé dans les locaux prochainement dévolus à la société d'exploitation civile de l'aérodrome de Payerne. Mais avant la création de cette société, son salaire sera assuré par le budget de la commune de Payerne. «Dans un premier temps, il devra effectuer une formation complémentaire pour être reconnu par l'Office fédéral de l'aviation civile, précise Pierre-André Arm, direc-

teur de la Coreb. Bien sûr, il reprendra aussi les dossiers des mouvements civils actuellement en cours et devra accompagner les projets actuels comme Boschung ou S3».

Société d'exploitation à créer d'ici fin 2015

Tout en se réjouissant de l'avancée significative réalisée par cet engagement, le directeur rappelle que de nombreuses tâches sont encore

à faire suite à l'approbation du règlement d'exploitation civile par l'OFAC. D'ici à la fin de l'année, la société d'exploitation devra notamment être créée et son business plan finalisé. «A l'heure actuelle, rien n'a encore été validé, mais il n'est pas exclu que les volumes des taxes sur les mouvements d'aéronefs civils suffisent à payer tous les frais, sans recours à un financement public», conclut Pierre-André Arm. **SG**